

PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
2009-2011  
Arrondissement de Saint-Laurent



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Laurent.

## TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2008

Plusieurs investissements ont été réalisés en 2008 dans le but d'assurer la protection des éléments de l'actif de l'arrondissement de Saint-Laurent et également dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens, entre autres, grâce au réaménagement de plusieurs parcs de l'arrondissement.

### Volet protection

- Investissement de 1,3 M\$ dans la réfection d'infrastructures routières.
- Investissement de 1,5 \$ pour le maintien de la flotte de véhicules de l'arrondissement.
- Investissement de 318,0 \$ dans la réfection de la toiture de la mairie d'arrondissement.
- Investissement initial de 654,0 \$ pour la mise aux normes des chalets des parcs Painter, Noël-Nord et Chamberland.

### Volet développement

- Investissement de 335,0 \$ pour l'aménagement du square Vivaldi, dans Bois-Franc.
- Investissement de 1 M\$ pour terminer l'aménagement, entrepris en 2007, des jeux d'eau aux parcs Gohier, Decelles, Chamberland et Harris.
- Investissement de 2,3 M\$ dans la construction de pataugeoires et de jeux d'eau aux parcs Bourbonnière et Noël-Nord.
- Investissement de 942,0 \$ pour le réaménagement des parcs Bélanger, Petit, Tassé et Beulac.
- Investissement de 1,9 M\$ dans la réalisation des phases 1 et 2 du réaménagement du parc Gohier.

## FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2009

Pour l'année 2009, un montant d'investissement net de 18 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 13,4 M\$, sera alloué au programme d'investissements de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Ces investissements s'inscrivent dans un processus basé sur la continuité et le développement et traduisent la volonté de l'Administration de maintenir le niveau de la qualité de son actif, d'assurer la protection de ses infrastructures et d'améliorer la qualité de vie des citoyens en continuant de développer sa prestation de services de proximité.

### Volet protection

#### *Maintien de la qualité des infrastructures routières, protection des bâtiments et réfection de parcs*

- Dans un objectif d'assurer la pérennité de ses infrastructures, l'arrondissement de Saint-Laurent investira 1,5 M\$ dans des travaux de réfection de pavage, en 2009, ainsi que 500,0 \$ dans des travaux de réfection de trottoirs. Un investissement de 100,0 \$ sera aussi consenti pour la réfection des escaliers du passage piétonnier de l'autoroute 520.
- Du côté des bâtiments, un investissement de 3,9 M\$ sera alloué à la réfection de chalets de parc ainsi qu'à la construction et à la réfection de piscines et jeux d'eau, de façon à continuer à desservir la clientèle adéquatement. Une somme de 100,0 \$ sera allouée au réaménagement de garde-corps, à la mairie d'arrondissement. Aux ateliers municipaux, des montants de 150,0 \$ et 1 M\$ sont prévus au budget pour, respectivement, assurer la sécurité du bâtiment par l'implantation d'un programme d'accès par carte magnétique et réaliser un agrandissement. Une somme de 150,0 \$ sera aussi investie pour continuer le programme de protection et d'entretien des immeubles publics, de même qu'une somme de 25,0 \$ pour la réalisation d'un programme d'isolation thermique. Un investissement de 1,5 M\$ est prévu pour la mise en œuvre d'un programme d'économie d'énergie.
- Enfin, l'arrondissement de Saint-Laurent a prévu un investissement de 1,5 M\$ pour poursuivre son programme de remplacement des véhicules municipaux.

### Volet développement

#### *Augmentation des services de proximité*

- Dans un effort constant d'améliorer les services aux citoyens, l'arrondissement de Saint-Laurent a, encore cette année, la volonté de prioriser le développement de nouvelles installations. Dans cette optique, faisant suite au démarrage du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, Saint-Laurent a réservé une somme de 687,0 \$ à cette fin en 2009.
- Par ailleurs, toujours en lien avec son plan stratégique, l'arrondissement s'est doté d'un plan directeur des parcs qui prévoit des investissements de 5,8 M\$ pour les trois prochaines années, dont une somme de 4,5 M\$ en 2009 pour l'aménagement de parcs.

- Une somme de 500,0 \$ est prévue pour la mise en place des mesures qui découleront de l'adoption du plan de transport de l'arrondissement de Saint-Laurent, tandis qu'un investissement de 100,0 \$ sera réalisé pour la revitalisation des artères commerciales.
- Enfin, dans un effort de soutien d'un projet de mobilisation citoyenne, l'arrondissement de Saint-Laurent investira aussi 100,0 \$ par année sur une période de trois ans dans des projets de revitalisation urbaine intégrée.

#### Impact des investissements

Le Programme triennal d'immobilisations 2009-2011 comprend des investissements importants qui répondent aux priorités établies par l'arrondissement de Saint-Laurent dans le cadre de son exercice de planification stratégique, amorcé en 2006. Ces investissements tiennent également compte du fait que Saint-Laurent a connu la plus importante hausse de population à Montréal, soit une augmentation de 9,6 %, au cours des cinq dernières années, ainsi que de la volonté de l'Administration de maintenir le niveau et la qualité des services de proximité offerts aux citoyens.

## Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2009	2010	2011	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32516	Aménagement de parcs - sites Mitchell et Jules-Poitras	100,0	-	-	100,0	-	100,0
32518	Aménagement du parc Philippe-Laheurte	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
30085	Construction d'un complexe sportif	-	100,0	100,0	200,0	200,0	400,0
30086	Construction d'une bibliothèque	687,0	11 191,0	9 091,0	20 969,0	10 092,0	31 061,0
30087	Construction de pataugeoires, de jeux d'eau et réfection de piscines	1 424,0	-	-	1 424,0	-	1 424,0
11615	Développement résidentiel - projet Bois-Franc	400,0	500,0	500,0	1 400,0	100,0	1 500,0
30095	Mise aux normes des chalets de parc	2 451,0	1 500,0	1 150,0	5 101,0	3 006,0	8 107,0
32522	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	-	500,0	600,0	1 100,0	-	1 100,0
68086	Programme de gestion de la désuétude informatique	310,0	-	-	310,0	-	310,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	2 925,0	25,0	120,0	3 070,0	-	3 070,0
32515	Programme de réaménagement de parcs anciens	4 506,0	700,0	50,0	5 256,0	200,0	5 456,0
55714	Programme de réfection routière	2 550,0	2 100,0	2 000,0	6 650,0	1 800,0	8 450,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	-	100,0	100,0	200,0	100,0	300,0
68015	Programme de remplacement de véhicules	1 500,0	1 500,0	1 500,0	4 500,0	458,0	4 958,0
30083	Réhabilitation des artères commerciales	100,0	100,0	100,0	300,0	100,0	400,0
<b>Total</b>		<b>17 953,0</b>	<b>19 316,0</b>	<b>16 311,0</b>	<b>53 580,0</b>	<b>16 056,0</b>	<b>69 636,0</b>